

Propositions financières Budget Primitif 2015

Rapport n° CD/2015/38

Service Chef de file :

Service entretien des routes départementales

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le présent rapport a pour objet le vote des crédits destinés à la voirie départementale et de fixer le programme des grandes opérations routières pour 2015.

Les crédits affectés en 2015 à l'aménagement et l'entretien des routes départementales et les itinéraires cyclables sont de 41 237 986 € traduisant la poursuite de l'effort de maîtrise budgétaire avec un pilotage très fin du rythme des opérations de modernisation et des grands projets d'aménagement, tout en maintenant un niveau d'entretien minimal pour éviter une dégradation du patrimoine routier du Département.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2015
PAT	Direction des routes	40 738 886,00
PDT	Direction de l'Agriculture, de l'Espace Rural et de l'Environnement	345 000,00
PAT	Secrétariat général du Pôle Aménagement du Territoire	104 100,00
PAT	Direction de l'Immobilier et des moyens généraux	50 000,00
	TOTAL	41 237 986,00

Propriétaire d'un réseau routier de 3 670 km, le Conseil Départemental a une obligation d'entretien et de sécurité sur l'ensemble des routes départementales. Un des enjeux majeurs de cette politique publique importante du Département est d'assurer un bon niveau d'accessibilité à l'ensemble des villes moyennes et aux différentes zones rurales.

Les principales orientations en la matière sont les suivantes :

- disposer d'un réseau routier structurant permettant d'assurer de bonnes liaisons entre tous les pôles d'attraction du département, condition indispensable au développement et au maintien de l'activité économique, au désenclavement des entreprises, à la création d'emplois, et à l'accessibilité du territoire par l'ensemble des habitants du Bas-Rhin ;
- améliorer la sécurité routière, tant par l'aménagement des infrastructures que par des actions de communication envers les usagers ;
- optimiser les opérations d'entretien afin de préserver au mieux le patrimoine routier départemental et ses ouvrages annexes (ponts et murs de soutènement notamment) ;
- chercher à tirer le meilleur parti du réseau routier en optimisant les méthodes d'exploitation, notamment en faisant appel à des technologies innovantes pour améliorer l'information de l'utilisateur ;
- veiller à optimiser le volume des crédits à inscrire sur la base du rythme réel prévisible de consommation et d'avancée des projets ;

- veiller à l'intégration des infrastructures de transport dans le paysage et à réduire les nuisances qu'elles sont susceptibles de provoquer ;
- accompagner les efforts des communes dans leurs opérations d'aménagement de voirie en agglomération.

Les crédits relatifs au BP 2015 se répartissent de la façon suivante :

1221 – Modernisation du réseau routier :

Crédits proposés au BP 2015 : 10 825 000 €

En 2015, l'aménagement du réseau routier départemental se déploiera dans les domaines suivants principalement :

- sur le réseau routier structurant (RD de 1^{ère} et 2^{ème} catégories), en application du schéma routier départemental 2008-2020 approuvé en décembre 2007 qui a conduit à prioriser les opérations structurantes en 3 groupes :
 - . le groupe prioritaire,
 - . le groupe complémentaire,
 - . le groupe d'études ;
- sur le réseau secondaire (RD de 3^{ème} catégorie) et les itinéraires cyclables, opérations regroupées dans le programme des projets de proximité ;
- sur les chaussées neuves qui accompagnent les opérations d'aménagement menées par les communes le long des RD en traverses d'agglomération.

1. Les grands projets d'aménagement du réseau routier principal (6 480 000 €)

1.1. Les opérations programmées sur le réseau routier principal (RD de 1^{ère} et 2^{ème} catégories, hors ex-RN) : 3 123 000 € prévus en 2015

➤ Opérations du groupe prioritaire :

Opération	Etat d'avancement fin 2014	AP opération	CP 2015	Descriptif / phasage
RD422 déviation de Molsheim	Opération terminée	28 400 000	3 500	Suivi environnemental pour espèces protégées
RD421 Saverne-Hochfelden	<u>Section Wilwisheim-Hochfelden</u> : achevée <u>Section Saverne – Dettwiller (Est)</u> : achevée	14 300 000	163 500	- Aménagements paysagers sur les sections achevées - Carrefour Déviation de Dettwiller / rue du Moulin
RD28 Soultz-Seltz	Travaux terminés	12 000 000	75 600	- Travaux de finitions (aménagement paysagers)
Liaison Saverne-Bouxwiller (RD133-14 et déviation de Dossenheim)	- Aménagement foncier en cours - Giratoire RD16/RD14 et section RD16 – Bois du Reisboesch: terminés - Marchés ouvrages d'art : attribués - DCE travaux autres sections : en cours	15 000 000	286 000	- Achèvement études d'exécution des ouvrages d'art du contournement - Mesures environnementales

Opération	Etat d'avancement fin 2014	AP opération	CP 2015	Descriptif / phasage
RD18 liaison A4-Lorentzen	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement foncier en cours - Préfet saisi pour demande d'Arrêté de Protection de Biotope - Proposition mesures compensatoires (zones humides et faune/flore) : encours 	15 600 000	226 500	<ul style="list-style-type: none"> - Mise au point mesures compensatoires - Enquête loi sur l'eau et passage CNPN : 2015 - Enquête parcellaire : 2015 - Travaux : à partir de mi-2016
VLIO	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête publique DUP et loi sur l'eau section sud 	6 000 000	215 000	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêtés DUP et loi sur l'eau : mi-2015 - Avant-projet et Préparation dossier DUP VLIO section nord - Engagement études de projet détaillé section sud
TOTAL		91 300 000	970 100	

➤ Opérations du groupe complémentaire :

Opération	Etat d'avancement fin 2014	AP opération	CP 2015	Descriptif / phasage
RD45 Déviation de Wolfisheim et Oberschaeffolsheim	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux terminés : déviation mise en service en septembre 2013 	8 000 000	145 000	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de finitions (aménagement paysagers)
Suppression du PN6 sur la RD 63 à Reichstett	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrage d'art : terminé - Travaux terrassements-assainissement-chaussées : en cours 	11 600 000	1 844 700	<ul style="list-style-type: none"> - Achèvement des travaux et mise en service : été 2015 - Mesures compensatoires
TOTAL		29 600 000	1 989 700	

➤ Opérations du groupe d'études (à moyen/long terme) :

Opération	Etat d'avancement fin 2013	AP opération	CP 2014	Descriptif / phasage
RD1420 – Breteille d'accès Dorlisheim-Mutzig	<ul style="list-style-type: none"> - Etude cas par cas : pas d'étude d'impact demandée - Acquisition foncière amiable (communes) : achevées - Enquête "Accès sur route express" : terminée - Dossier loi sur l'eau : en cours d'instruction 	600 000	3 700	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté accès sur route express : 1^{er} sem. 2015 - Arrêté loi sur l'eau : mi-2015 - Projet : en cours - DCE : fin 2015
Etudes générales*	(Sur deux AP)	2 000 000	159 500	
TOTAL		2 600 000	163 200	

* Les études générales portent notamment sur les études d'opportunité ou de faisabilité de diverses opérations parmi lesquelles : RD1420 aménagement à Rothau, RD263

créneau de dépassement de Haguenau, RD1004 déviation de Furdenheim, RD1083 étude d'aménagement d'axe,...

Parallèlement, sont prévues des recettes à hauteur de 280 000 € provenant des cofinancements de la Région Alsace (80 000 €) et de l'Etat+RFF (200 000 €) pour la suppression du PN de Reichstett.

1.2. Les opérations sur le réseau national transféré (ex RN) : 3 357 000 € de crédits nouveaux pour poursuivre en 2015 les études, acquisitions foncières et travaux des opérations engagées sur RN transférées

➤ Opérations du groupe prioritaire :

Opération	Etat d'avancement fin 2014	AP opération	CP 2015	Descriptif / phasage
RD 1004 déviation de Marlenheim	Travaux terminés	20 000 000	173 000	Travaux de finitions
RD 1063 déviation de Soufflenheim	- Achèvement mesures compensatoires par ONF - Appel d'offres mesures acoustiques	15 000 000	41 000	Travaux de finitions
RD 1004 Aménagements à Marmoutier	- Démarrage travaux giratoire nord (RD629)	8 000 000	1 199 000	- Achèvement travaux giratoire nord avec RD 629 - Etude des mesures compensatoires zones humides
RD 1062 déviation de Mertzwiller	- Poursuite études d'Avant-Projet (analyse comparative des variantes et choix solution,...)	1 500 000	210 000	- Finalisation avant-projet et étude d'impact : 2015 - Elaboration dossier DUP : fin 2015 - Procédure DUP : 2016

Opération	Etat d'avancement fin 2014	AP opération	CP 2015	Descriptif / phasage
RD 1083 Fegersheim	- Etudes de projet détaillé : terminées - Acquisitions foncières amiables (giratoire Lilly) : achevées - DCE et Appel d'offres giratoire Lilly	12 000 000	1 690 000	- Attribution marché travaux Lilly et engagement des travaux : à partir de mi-2015
TOTAL		56 500 000	3 313 000	

➤ Opérations du groupe complémentaire :

Opération	Etat d'avancement fin 2014	AP opération	CP 2015	Descriptif / phasage
RD 1420 carrefour et créneau de Wisches	- Arrêté préfectoral espèces protégées (suite avis favorable CNPN) - Dossier loi sur l'eau : en cours d'instruction	2 800 000	44 000	- Arrêté Loi sur l'eau : mi-2015 - Poursuite de la mise en œuvre mesures compensatoires papillons - Travaux : à partir de 2016
TOTAL		2 800 000	44 000	

Parallèlement, sont prévues des recettes à hauteur de 1 270 000 € provenant des cofinancements de la Région Alsace (510 000 €), de l'Etat (320 000 €) pour les opérations de Soufflenheim, Marmoutier et Fegersheim (440 000 €).

2. Les opérations de proximité (travaux d'aménagement des RD de 3^{ème} catégorie, opérations de sécurité, itinéraires cyclables et travaux d'aménagements paysagers) et les opérations de travaux de chaussées sur RD en traverses d'agglomération : 4 345 000 €

2.1. Les opérations de proximité, dotées en 2015 de 400 000 €

Le programme des opérations de proximité (PROXIVOIRI) est doté en crédits de paiement de 400 000 € en 2015, qui comprennent les études, les acquisitions foncières, et les travaux.

2.2. L'aménagement des RD en traverses d'agglomération, doté en 2015 de 3 500 000 €

Sont financés sur ce programme les travaux de chaussées qui accompagnent les opérations d'aménagement menées par les communes le long des RD en traverses d'agglomération. Ces travaux de chaussées sont réalisés soit sous maîtrise d'ouvrage directe du Département, soit confiés par ce dernier aux communes ou EPCI au moyen d'une convention de maîtrise d'ouvrage désignée.

Le programme "TRAVAGGLO1" a été doté en 2014 d'une autorisation de programme (AP) de 12 000 000 €, et ne nécessite pas d'abondement en 2015.

2.3. Diverses charges foncières exceptionnelles (fonctionnement), dotés en 2015 de 100 000 €

Le montant de 100 000 € proposé est destiné à verser aux propriétaires ou exploitants les indemnités accessoires à l'acquisition des terrains ou à leur occupation, telles que les immobilisations ou les pertes de culture. Cette enveloppe est gérée par le Service des Opérations Foncières du PAT.

2.4. Les actions d'aménagement foncier dans le cadre des opérations routières structurantes, dotés en 2015 de 345 000 €

Le montant de 345 000 € proposé concerne les travaux d'aménagements fonciers au titre des remembrements liés à des opérations routières départementales. Il s'agit notamment de permettre la poursuite des opérations d'aménagement foncier agricole des communes d'OBERSCHAEFFOLSHEIM, DOSENHEIM-SUR-ZINSEL, MACKWILLER, THAL-DRULINGEN, LORENTZEN et MARMOUTIER. Ces crédits sont gérés par la Direction de l'Agriculture, de l'Espace Rural et de l'Environnement (DAERE) au sein du Pôle Développement des Territoires (PDT).

1222 – Entretien programmé du réseau routier

Crédits proposés au BP 2015 : 17 000 000 €

En 2015, sont concernés principalement les domaines suivants :

- les travaux habituellement appelés de "grosses réparations" des chaussées des RD hors agglomérations et en traverses d'agglomérations, les travaux de remise en état

des ouvrages d'art sur RD et le marquage routier. Ces travaux consistent en général en des renforcements des caractéristiques mécaniques, structurelles, d'adhérence, d'étanchéité, ... Cette dotation est vitale pour la sauvegarde du patrimoine routier du Département et le maintien d'un niveau de service adapté aux besoins du trafic dans le département ; la dotation de ce programme permet de maintenir le réseau structurant dans un état de conservation satisfaisant, mais ne permet pas d'éviter l'apparition de dégradations structurelles au réseau secondaire ;

- la mise à niveau de la signalisation verticale des routes départementales et des itinéraires cyclables pour lesquelles le schéma directeur a été actualisé en 2012 ;
- toutes les études relatives à l'entretien, la réhabilitation, l'aménagement du réseau routier existant, les études et contrôles de fabrication des matériaux, de leur mise en œuvre, etc..., sauf celles qui sont liées à une opération de proximité ;
- quelques matériels et licences spécifiques pour les besoins du SIR (système d'information routière).

A noter que les réparations des dégâts causés par les entreprises qui ont travaillé pour RFF dans le cadre du chantier de la LGV Est seront effectuées sur la dotation de ce mode d'action pour environ 1 000 000 € TTC, et que RFF remboursera au Département à hauteur du montant HT correspondant, soit environ 850 000 € inscrits en recettes (sachant que le Département récupèrera la TVA par ailleurs).

L'entretien programmé du réseau routier, sauf la ligne des études, ne sera pas exécuté selon le processus des autorisations de programmes ; en effet, l'exécution se fait selon une programmation par essence même à périodicité annuelle.

Il n'en est pas de même de la ligne des études dont l'AP est demandée à être abondée en 2015 de 537 000 €.

1223 – Entretien courant des routes

Crédits proposés au BP 2015 : 13 257 986 €

Cette dotation est composée de 12 894 986 € en fonctionnement et de 363 000 € en investissement. Ces deux montants se répartissent (à titre purement indicatif à l'intérieur de chacune des masses investissement et fonctionnement) de la manière suivante :

En fonctionnement :

- *l'entretien routier* : 8 178 000 € ; cette dotation est destinée à répondre aux besoins d'entretien courant des RD (réparations localisées sur chaussées, entretien des abords, maintenance de la signalisation, etc..., ainsi qu'une partie de la location des matériels et engins).
Cette enveloppe est gérée avec le souci d'une attention accrue d'optimisation de nos interventions sur les routes et de la sécurité des usagers ;
- *la viabilité hivernale* : 4 367 786 € ; ce montant permet de faire face à un hiver normal, étant précisé qu'une part importante de ce crédit concerne les charges fixes de location d'engins et relatives aux entreprises privées en charge de certains circuits de salage et déneigement ; le coût de la viabilité hivernale peut être très fluctuant, et varier de 3,5 M€ à 7 M€ suivant la rigueur et la durée des conditions climatiques défavorables ;
- 214 100 € pour les dépenses courantes d'entretien et de réparation du tunnel de Schirmeck ;
- 96 000 € comprend essentiellement la redevance d'usage liée à la location du pont de Beinheim à RFF : ce pont, qui appartient toujours à RFF, permet la continuité de la RD87 pour la traversée du Rhin ;

- 35 000 € pour le financement des mesures compensatoires environnementales exigées dans le cadre des opérations des grands projets d'aménagement du réseau routier principal ;
- 4 100 €, gérés par le Service des Opérations Foncières du PAT, pour financer des travaux connexes de remembrements et des locations immobilières (2 terrains pour entreposage de matériaux routiers).

En investissement :

- 62 000 € sont réservés aux unités territoriales de l'aménagement du territoire (UTAT) pour l'acquisition de petits matériels, tels que tronçonneuses, débroussailleuses à fil, etc... ; ce programme ne justifie pas de gestion en AP/CP ;
- 300 000 € pour les réfections définitives de tranchées, dépenses compensées par des recettes équivalentes ; il n'est pas proposé de créer une autorisation de programme, cette dépense étant annuelle par essence-même ;
- 1 000 € de dépôts et cautionnements.

1224 – Interventions centres techniques

Crédits proposés au BP 2015 : 105 000 €

En 2014, cette dotation était destinée à la poursuite d'acquisition d'équipements pour la radio numérique et aux premiers travaux et acquisitions de matériels pour la "route intelligente", actions démarrées en 2013.

En 2015, la dotation doit permettre d'équiper certaines sections de routes sensibles de matériels (panneaux à messages variables, webcam,...) pour optimiser la fluidité et la sécurité de ces sections ; en effet, il est avéré que les investissements favorisant l'information et la communication vers les usagers sur les conditions de circulations sont des investissements à haute efficience.

Une AP de 2 000 000 € a été votée en 2014 ; il n'y a pas de besoin d'AP nouvelle ou d'abondement de cette AP en 2015.

1225 – Création, extension, réhabilitation des centres routiers

Crédits proposés au BP 2015 : 50 000 €

Ce montant de 50 000 €, géré par la Direction de l'Immobilier et des Moyens Généraux (DIMG) du PAT, permet de solder l'opération de construction de la nouvelle unité technique dans la zone d'activités économiques sud-est de l'agglomération de Wissembourg, les gros travaux étant achevés depuis mai 2014.

L'AP correspondant à cette opération s'élève à 6 670 806,70 €.

En ce qui concerne les recettes, les montants attendus, en complément de ceux indiqués au "1-les grands projets d'aménagement du réseau routier principal" (280 000 € + 1 270 000 €) ci-dessus, sont évalués à 2 170 000 €, se décomposant de la manière suivante :

- refacturation des travaux de réfection définitive des tranchées : 300 000 € (investissement),
- remboursement des dégâts causés au domaine public routier : 270 000 € (fonctionnement),
- redevances d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications : 400 000 € (fonctionnement),
- bacs rhénans : 15 000 € (fonctionnement),
- bac de Drusenheim : 335 000 € (fonctionnement),
- remboursement par RFF de 850 000 € de travaux réalisés par les services du Département pour réparations des dégâts causés au domaine public routier départemental lors du chantier de construction de la LGV Est.

Récapitulatif des montants proposés par mode d'action :

Code	Libellé Mode d'action	Projet Budget Primitif 2015
1221	Voirie départementale - Modernisation du réseau routier	10 825 000,00
1222	Voirie départementale - Entretien programmé du réseau routier	17 000 000,00
1223	Voirie départementale - Entretien courant des routes	13 257 986,00
1224	Voirie départementale - Interventions centres techniques	105 000,00
1225	Voirie départementale - Création, extension, réhabilitation des centres routiers	50 000,00
	TOTAL	41 237 986,00

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2015 dans l'axe d'intervention 122 - Voirie départementale et 123 - Voirie communale.

Strasbourg, le 10/04/15

Le Président,

Frédéric BIERRY